

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°4968 - Mercredi 1er Octobre 2025 - Prix : 200 Fc

PRIÈRE DU VENDREDI :

Des ulémas rejettent le nouvel horaire



Image d'illustration

La décision gouvernementale de repousser la prière du vendredi à 13h00, contre l'horaire habituel fixé peu après l'appel de midi (vers 12h30), suscite une vive contestation des prédicateurs et prêcheurs. Dans une déclaration, lue à la grande mosquée de Moroni, ils rejettent catégoriquement cette mesure et appellent l'exé-

cutif à revenir sur sa décision. Pour eux, toucher à cet horaire revient à altérer une pratique religieuse et culturelle ancrée dans l'histoire et la foi, remontant au temps du Prophète Mohammed (Paix et salut sur Lui).

LIRE SUITE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

08 Rabioun-Thani 1447
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Octobre 2025

Lever du soleil:

05h 57mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 43mn

Dhouhr : 12h 04mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



PRISE EN CHARGE DU CANCER DU SEIN :

L'ACCF tire la sonnette d'alarme

À l'occasion d'octobre rose, mois mondial de sensibilisation au cancer du sein, l'association de lutte contre le cancer chez la femme (ACCF) relance son cri d'alerte. Entre l'absence de services spécialisés, la suspension des conventions sanitaires et l'inexistence d'une stratégie nationale, la prise en charge des patientes reste dramatiquement insuffisante.

Malgré des années de plaidoyer, la stratégie nationale de lutte contre le cancer demeure au point mort. L'ACCF, qui mène depuis longtemps des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement, se retrouve bien souvent seule face à l'ampleur du défi. Pour sa présidente, Zahara Abdallah, l'un des blocages majeurs reste la suspension, depuis près de deux

ans, de la convention sanitaire avec l'île Maurice, qui permettait le transfert de patientes vers des structures spécialisées. « Nous lançons un appel pressant aux autorités pour réactiver cette convention. À défaut, qu'elles explorent d'autres partenariats, avec la Tanzanie ou le Kenya par exemple. Mais pour l'instant, rien ne bouge », déplore-t-elle.

Autre constat alarmant, le pays ne dispose toujours pas de services de soins palliatifs adaptés aux malades en phase avancée. « C'est une lacune. Il est urgent que le gouvernement développe ces services pour garantir à nos patientes dignité, confort et accompagnement en fin de vie », insiste-t-elle. Dans ce contexte, l'ACCF salue l'initiative de l'ONG Douleurs Sans Frontières, qui projette de mettre en place un service de soins palliatifs

avec formation du personnel et fourniture de matériel. Mais ce projet ne pourra voir le jour qu'avec un feu vert des autorités. « La désignation récente de la Dr Rahia Mmadi Soilihi comme point focal est perçue comme un signal encourageant. Elle est un atout pour cet accompagnement », dit-elle.

Aujourd'hui, la prise en charge du cancer dans le pays, repose en grande partie sur les épaules de l'ACCF et la solidarité. Les patientes doivent souvent compter sur des dons, des collectes ou leurs familles pour espérer accéder à un traitement. « Tout le monde se débrouille, il n'y a pas de système structuré. L'ACCF fait de son mieux pour accompagner les malades mais c'est toujours difficile. Même si l'État assure avoir revu la convention avec Maurice, nous n'avons encore rien vu de concret »,



regrette l'ACCF. Elle déplore aussi l'absence de volonté d'explorer des solutions pourtant accessibles. « Un centre privé régional d'oncologie existe à Maurice. Cela aurait pu constituer une option de proximité, mais aucun effort n'a été fait pour établir un partenariat solide », souligne Zahara Abdallah. Face à cette

inaction, l'ACCF en appelle une nouvelle fois au gouvernement d'agir. « Il est temps de prendre la mesure de l'urgence et d'affronter les défis qui pèsent sur la prise en charge des patientes comoriennes. »

Andjouza Abouheir

HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE

L'ONG Maeesha sensibilise les élèves à Mohéli

L'ONG Maeesha a lancé ce lundi 29 septembre une vaste campagne de sensibilisation sur l'hygiène bucco-dentaire à l'École Primaire Publique (EPP) de Fomboni certain. L'initiative vise à prévenir certaines maladies cardiaques chez les enfants, en insistant sur l'importance du brossage des dents. Enseignants, parents et élèves étaient réunis pour suivre les recommandations d'un dentiste et recevoir des kits d'hygiène distribués par l'organisation.



"Nous sommes ici pour sensibiliser les enfants et leur distribuer des kits d'hygiène bucco-dentaire. Le brossage des dents n'est pas un simple geste, c'est un moyen efficace d'éviter des complications graves,

notamment cardiaques », a expliqué Mohamed Djalim Saandia, responsable du programme santé de l'ONG Maeesha. Selon elle, certaines maladies cardiaques sont congénitales, mais d'autres peuvent être provoquées par une mauvaise hygiène dentaire. Les microbes présents dans la bouche peuvent en effet passer dans le sang et endommager le

cœur. « Nous voulons éviter que des enfants se retrouvent à subir une opération du cœur à cause d'un simple manque de brossage », a-t-elle ajouté.

Grâce au soutien de son partenaire La Chaîne de l'Espoir, l'ONG a remis aux élèves des kits composés de brosses à dents et de dentifrices. Au-delà de la distribution, les

équipes ont insisté sur l'importance de se brosser les dents dès le plus jeune âge pour prévenir non seulement les maladies cardiaques, mais aussi d'autres affections comme les douleurs articulaires ou les complications liées au diabète. Depuis 2023, l'ONG Maeesha travaille en étroite collaboration avec plusieurs hôpitaux, dont El-Maarouf à Moroni Hombo à Anjouan et ici à Fomboni. Un projet pilote de télémédecine a été mis en place avec le CHU de La Réunion, permettant aux cardiologues comoriens de réaliser des échographies cardiaques à distance avec l'appui de spécialistes étrangers.

Ce partenariat a déjà permis la prise en charge de dix enfants comoriens, dont neuf ont été opérés avec succès en France ou à La Réunion. « Certains enfants étaient nés avec

une malformation cardiaque, mais d'autres ont développé leur maladie à cause d'affections mal soignées, comme des angines », précise Mohamed Djalim Saandia. À travers ce projet, dix établissements scolaires ont été ciblés dans l'ensemble du pays : trois en Grande-Comore, trois à Mohéli et quatre à Anjouan, en fonction des besoins et des effectifs. L'ONG espère qu'en inculquant les bons gestes d'hygiène dès l'enfance, les Comores pourront réduire le nombre de cas de maladies cardiaques évitables et améliorer durablement la santé des générations futures.

Riwad

GRÈVE DES TRANSPORTEURS :

Wusukani Wa Masiwa suspend la grève à Anjouan

La grève qui menaçait de paralyser l'île d'Anjouan ce mercredi a finalement été suspendue par l'antenne locale d'Usukani Wa Masiwa, à la suite d'un accord trouvé avec les autorités politiques et sécuritaires. Cette décision met un terme, du moins provisoire, aux tensions qui opposaient depuis plusieurs jours chauffeurs de taxis, bus et camions autour de la question des véhicules équipés de volants à droite.

Tout s'est joué lors d'une rencontre tenue lundi 29 septembre entre représentants des chauffeurs et autorités locales. Prévues pour désamorcer la grève, cette réunion, qualifiée de tendue, a

débouché sur un compromis. « La grève n'a plus lieu d'être, nous travaillons ce matin. Nous avons trouvé un accord clair avec les autorités », a déclaré le porte-parole Haffarddardine Ismaël, insistant sur la volonté de son organisation d'éviter toute récupération du mouvement. La principale concession obtenue concerne un délai supplémentaire de six à huit mois pour permettre aux chauffeurs de se mettre en conformité avec la réglementation imposant le passage du volant à gauche. Un compromis salué comme un geste d'apaisement et de réalisme, fruit de la médiation du gouverneur Dr Zaidou Youssouf, qui a répondu à près de 65% des revendications exprimées.

Autre point sensible : la position des compagnies d'assurances. Plusieurs voix estiment qu'il est incohérent d'assurer des véhicules qui ne respectent pas les normes. La révision des contrats, afin d'accompagner financièrement les chauffeurs dans cette transition, est désormais envisagée comme une solution durable. Aucun véhicule n'ayant été immobilisé jusqu'ici pour non-conformité, les transporteurs y voient un signe de bonne foi et de flexibilité de la part des autorités. Usukani Wa Masiwa a donc appelé tous les chauffeurs à reprendre le travail dès ce mercredi et à respecter progressivement le Code de la route.

La suspension du mouvement est perçue comme un compromis

gagnant-gagnant : les chauffeurs obtiennent un délai réaliste pour adapter leurs véhicules, tandis que les autorités évitent un blocage économique et social. La médiation du gouverneur a été particulièrement saluée. Si la question des volants à droite reste entière, ce sursis ouvre

la voie à une mise en conformité progressive, avec l'espoir d'un accompagnement concret des assureurs. Un signe que, pour l'instant, le dialogue a prévalu sur l'affrontement.

Younes



Usukani wa masiwa suspend la grève à Anjouan.

PRIÈRE DU VENDREDI :

Des ulémas rejettent le nouvel horaire

Les religieux disent avoir pris acte de l'arrêté ministériel des affaires islamiques n°074, daté du 20 septembre 2025, qui fixe officiellement la prière du vendredi à 13h00. Mais ils regrettent que cette décision ait été prise sans tenir compte « de la volonté de la majorité des fidèles ». Ils rappellent avoir proposé une alternative : commencer la journée de travail du vendredi à 7h30 et la clore à 11h30, afin de permettre aux fidèles de prier à l'heure habituelle. « Cette suggestion raisonnable n'a pas été

prise en considération », déplorent-ils.

Appuyés sur des sources religieuses, les oulémas rappellent que l'accomplissement de la prière du vendredi à son premier temps est une obligation claire. Ils citent le verset du Coran : « Ô vous qui avez cru ! Quand on appelle à la prière du vendredi, accourez à l'évocation d'Allah et laissez tout commerce ». Ils rappellent aussi les hadiths authentiques où le Prophète Mohammed (Paix et salut sur Lui) célébrait cette prière dès le début,

appelant à s'empresser de l'accomplir avant que la chaleur ne devienne écrasante. Pour étayer leur position, les religieux évoquent un précédent historique : celui du gouverneur de Koufa, Al-Walid Ibn 'Uqba, qui avait retardé la prière du vendredi et fut désapprouvé par le compagnon 'Abdallah Ibn Mas'ud. « J'ai détesté que tu accumules un péché et que nous en accumulions un autre », lui avait lancé ce dernier en refusant d'attendre l'imam. Un rappel, selon eux, que la prière ne saurait être retardée pour des consi-

dérations administratives ou politiques.

Dans leur déclaration, ils formulent deux recommandations majeures. D'abord à l'État : « Nous appelons le gouvernement à annuler cette décision afin de préserver la stabilité du pays », insistent-ils, estimant que la paix sociale repose sur la volonté du peuple. Ensuite aux notables et responsables locaux : « Nous exhortons les leaders des villes et villages à soutenir cette cause et à convaincre le gouvernement de respecter l'horaire tradi-

tionnel. » La déclaration s'achève sur une invocation : « Nous demandons à Allah de protéger notre pays de tout mal et d'accorder à chacun la réussite dans ce qui Lui est agréable. » Ce bras de fer dépasse la question technique de l'harmonisation des horaires de travail. Il reste à savoir si le gouvernement finira par se plier à leur volonté ou campera sur sa décision controversée.

Ibnou M. Abdou

76E ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE :

Huang Zheng : « Les Comores et la Chine partagent la même aspiration à une vie meilleure »

L'ambassade de Chine en Union des Comores a célébré le 76e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. À cette occasion, le nouvel ambassadeur Huang Zheng, a affirmé que la partie chinoise est prête à travailler avec la partie comorienne pour mettre en œuvre les consensus importants établis entre les deux Chefs d'État.

Ce 1er octobre 2025 marque le 76e anniversaire de la fondation de la République populaire de Chine. L'ambassade de Chine à Moroni a organisé une réception pour célébrer l'événement, mais aussi pour marquer la prise de fonction du nouvel ambassadeur. « Cette année coïncide avec le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques sino-comoriennes et la première année du partenariat stratégique entre nos deux pays. Je suis très honoré, et pleinement conscient de la responsabilité qui m'incombe en tant que nouvel ambassadeur en Union des Comores », a déclaré Huang Zheng. Il a souligné que sa nomination constituait sa première affectation permanente en

Afrique au cours de sa carrière diplomatique. « Bien que je sois arrivé aux Comores il y a moins de deux mois, j'ai déjà pu apprécier la beauté de ses paysages et ressentir la chaleur ainsi que la bienveillance du peuple comorien envers la Chine. Durant ma mission, je m'emploierai de toutes mes forces à mettre en œuvre les consensus importants de nos deux Chefs d'État, à consolider le partenariat stratégique sino-comorien et à perpétuer l'amitié entre nos deux peuples. Je suis convaincu que, dans l'accomplissement de cette noble mission, je pourrai compter sur le soutien du gouvernement comorien et de tous les amis qui œuvrent pour le développement de la Chine et de l'amitié sino-comorienne », a-t-il ajouté.

Le diplomate chinois a rappelé les projets réalisés grâce à la coopération bilatérale, parmi lesquels le bâtiment de l'ORTC, le Palais du Peuple, le Stade Malouzini, la route de Mohéli et l'hôpital de l'amitié sino-comorienne à Anjouan, devenus des symboles forts de l'amitié entre les deux nations. Pour mémoire, la Chine a été le premier pays à reconnaître l'indépendance des

Comores, à établir des relations diplomatiques avec elles, à ouvrir une ambassade résidente à Moroni et à nouer un partenariat stratégique. « Depuis 50 ans, quels que soient les aléas internationaux, nos deux pays se respectent et s'appuient mutuellement, donnant l'exemple d'une coopération fondée sur l'égalité, la solidarité et le développement commun entre nations de tailles différentes », a souligné l'ambassadeur.

Ces dernières années, sous l'impulsion du Président Xi Jinping et du Président Azali Assoumani, la confiance politique mutuelle entre les deux pays s'est consolidée et la coopération s'est intensifiée dans de nombreux domaines. Lors du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, les deux Chefs d'État ont décidé d'élever les relations bilatérales au rang de partenariat stratégique, ouvrant ainsi une nouvelle ère et injectant une dynamique renouvelée à la coopération. La partie chinoise a réaffirmé sa volonté de travailler avec les Comores pour mettre en œuvre les engagements pris par les deux Chefs d'État, notamment dans les



76e anniversaire de la Rep populaire de CHine.

domaines de la réduction de la pauvreté, de la valorisation des atouts géographiques et des ressources maritimes, ainsi que dans l'accompagnement du Plan Comores Émergent à l'horizon 2030. « La Chine soutient également la construction d'un gymnase et d'un centre de natation afin d'aider les Comores à organiser les Jeux des Îles de l'océan Indien en 2027. Elle met en œuvre la

deuxième phase d'assistance technique dans la lutte contre le paludisme, avec une équipe d'experts chinois qui vient d'achever ses recherches à Mohéli et Anjouan pour contribuer à éradiquer la maladie dans les plus brefs délais », a précisé l'ambassadeur.

MY

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'ACAV, un vecteur pour le développement du tourisme

L'association Comorienne des agences de voyages (ACAV) a tenu une conférence de presse lundi dernier pour annoncer sa participation à la conférence annuelle des associations des agences de voyage de l'Afrique de l'Est. Du 1er au 3 octobre à Harare au Zimbabwe, les représentants du secteur des voyages et du tourisme vont se réunir pour étudier ensemble le développement de ces secteurs dans la région. La délégation comorienne aura la lourde tâche de mettre en valeur l'atout touristique du pays, qui est encore moins connu, et dans la région et dans le monde.

encore peu développé, faute d'une vraie politique de développement du secteur. On peut citer le peu d'intérêt porté à notre pays par les compagnies aériennes. Avec moins de quatre compagnies aériennes qui desservent les Comores, du chemin reste encore à faire pour permettre à notre pays d'atteindre son objectif

dans l'un des secteurs les plus porteurs en matière de développement économique. Cette participation est considérée comme une opportunité pour la Secrétaire générale de l'association, Samia Mahamoud. « C'est une grande opportunité offerte à l'ACAV que de participer à ce grand événement qui va réunir plus

de 250 décideurs du secteur et plus de 12 agences nationales de voyage et du tourisme de la région est-africaine. Cela permettra à notre agence de nouer des relations et des partenariats avec d'autres agences de la région. »

Implantée aux Comores depuis 2023, l'association des agences de voyage est relativement jeune, mais compte s'imposer et ouvrir un peu plus le pays au tourisme international. Cela ne pourra être possible qu'avec l'accompagnement des autorités gouvernementales, un aspect non négligeable pour le développement de l'association. Et d'ores et déjà, les responsables de cette association essaient de créer cette relation, en invitant le gouvernement lors des assemblées générales de l'ACAV. « Nous nous réjouis-

sons de l'accompagnement des autorités. Lors de nos deux assemblées générales passées, nous avons toujours eu la présence des ministres des secteurs concernés, ce qui est une grande opportunité pour notre association », s'est confié à la presse le président de l'association Dr Mohamed Dhakir Sagaf.

Et ce dernier de conclure par une note d'espoir et un souhait. « Notre objectif est de parvenir à être membre des plus grandes organisations mondiales dans notre secteur, et aider le pays à se développer sur le plan du tourisme. Notre souhait est aussi de trouver une solution finale à la problématique de la cherté des billets d'avion, en partance comme à destination des Comores. »

Imtiyaz



C'est indéniable, les Comores renferment un potentiel touristique qui est

MISSION DE SUIVI :

Le gouverneur de Ndzouani salue les efforts du PNUD

L'équipe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a été reçue par le gouverneur d'Anjouan dans le cadre d'une visite de courtoisie marquant le lancement d'une mission de suivi des projets menés sur l'île.

La rencontre a permis d'échanger sur les réalisations déjà visibles et sur les défis qui persistent, dans des domaines aussi variés que l'accès à l'eau potable, la protection de la biodiversité à travers les parcs nationaux de Shisiwani et de Ntringui, l'électrification solaire à Ouzini, la gestion des déchets ou encore le développement de chaînes de valeur locales. À la tête de la délégation, Youssouf

Mbechezi, Assistant au Représentant du PNUD, a expliqué l'objectif de la mission : « Nous plaçons cette visite à un niveau plus élevé, pour écouter directement les communautés, comprendre leurs problèmes, constater les réussites et cerner les défis. Votre perception et vos doléances sont essentielles pour que nous puissions apporter, au retour, des réponses concrètes. »

Le gouverneur d'Anjouan, visiblement touché par cette démarche, a salué le travail des équipes du PNUD : « Je tiens à exprimer ma reconnaissance, à titre personnel, et à féliciter vos équipes pour le travail remarquable réalisé à Anjouan. C'est un travail qui se fait avec volonté et amour. » Tout en rappelant la vulnérabilité particulière de

son île montagneuse, densément peuplée et exposée à de multiples risques, il a exprimé le souhait que le gouvernorat soit davantage associé en amont aux grandes décisions liées aux projets. Avant de conclure, il a lancé un appel : « J'invite le PNUD à nous aider aussi à renforcer la cohésion sociale et la paix, car aujourd'hui encore, les tensions intercommunales fragilisent notre vivre-ensemble. »

Cette visite de courtoisie a donné le ton d'une mission qui se prolongera jusqu'à mercredi. L'équipe du PNUD se rendra dans plusieurs localités afin de « toucher du doigt » les réalités vécues par les communautés : leurs réussites, leurs attentes mais aussi les difficultés qu'il reste à surmonter. À Dar



Nadja, la rencontre s'est achevée dans une atmosphère cordiale, avec la promesse de renforcer encore la collaboration entre le PNUD, le gouvernorat et les communautés. Un signe clair que le développe-

ment d'Anjouan ne se construit pas seulement avec des infrastructures, mais aussi avec de l'écoute, du dialogue et de la confiance.

Kamal Gamal

ENVIRONNEMENT - NIOUMACHOI

Des plages plus propres grâce à une mobilisation citoyenne

Depuis plusieurs mois, l'Association pour le Développement Socioculturel de Nioumachoi (ADSN) mène un ambitieux programme de nettoyage des plages et des îlots de la région. En s'appuyant sur la jeunesse et le monde sportif, l'initiative participe à la protection de l'environnement, à la valorisation du patrimoine naturel et au renforcement de l'attractivité touristique de Nioumachoi.

Préserver les richesses naturelles et protéger l'environnement figurent parmi les missions de l'ADSN. Dès le début du mandat de son nouveau bureau, l'association a inscrit à son agenda un programme régulier de nettoyage des plages et des îlots environnants. Organisées deux fois par mois, ces campagnes s'appuient sur un partenariat solide avec les élèves de l'École Communautaire de



Nioumachoi. Les jeunes, conscients des enjeux environnementaux, se mobilisent avec enthousiasme pour débarrasser les sites des déchets et sensibiliser la population locale à l'importance de la propreté. Cette

démarche vise à répondre à plusieurs défis majeurs. D'abord, elle contribue à la préservation de la santé publique, en réduisant les risques liés à l'accumulation des débris et des plastiques. Ensuite, elle participe au développement touristique, en renforçant l'image de Nioumachoi comme destination accueillante et respectueuse de son patrimoine naturel. Enfin, elle installe progressivement une culture citoyenne autour de la protection de l'environnement.

Depuis environ quatre mois, l'initiative a gagné en ampleur grâce à l'adhésion de la commission sportive du stade Madrasatoul-Physic 4-4-2. Cette collaboration a permis d'impliquer davantage de jeunes et de renforcer l'impact des actions sur le terrain. Ensemble, bénévoles, élèves et sportifs ont réussi à redonner un éclat particulier aux plages des îlots, où un travail de grande envergure a été mené. Les résultats

sont déjà visibles : des sites plus propres, un meilleur cadre de vie pour les habitants et une attractivité renforcée pour les visiteurs. Mais pour l'ADSN, il ne s'agit que d'une première étape.

L'association exprime sa gratitude envers l'ensemble des bénévoles et partenaires qui participent à cet effort collectif. « Nous demeurons convaincus qu'avec le soutien des institutions publiques et de nos partenaires techniques et financiers, ces initiatives pourront être renforcées et pérennisées », affirme son président, Zaidou Hamdane. À travers ces actions régulières, Nioumachoi démontre que la protection de l'environnement est l'affaire de tous. Une leçon de citoyenneté et de solidarité qui pourrait inspirer d'autres localités de l'archipel.

Riwad

LIBRE OPINION

Rentrée scolaire : l'urgence d'une collaboration public-privé ambitieuse

Au-delà des querelles stériles, des solutions concrètes existent pour mutualiser ressources et compétences, afin d'améliorer la qualité de l'éducation pour tous.

La rentrée scolaire est un temps privilégié de réflexion sur l'état de notre système éducatif. Trop souvent, les débats s'enlisent dans une opposition stérile entre école publique et école privée. Il est urgent de dépasser ce clivage pour construire une coopération durable et bénéfique à l'ensemble des élèves.

Lors des assises nationales

de l'éducation, j'ai constaté combien il est nécessaire de repenser les relations entre ces deux secteurs. Les échanges ont mis en lumière une incohérence majeure : des salles de classe aux normes et des enseignants qualifiés dans le public, tandis que certains établissements privés peinent à offrir des conditions d'enseignement décentes, souvent faute de personnel formé.

Il est impératif de rompre avec cette situation inefficace. La solution ne consiste pas à opposer systèmes mais à

mutualiser leurs forces. Le gouvernement doit oser mettre fin au « jeu de cache-cache » qui autorise certains enseignants publics à intervenir comme vacataires dans le privé. Il est temps de partager les salles de classe sous-utilisées et les enseignants disponibles au profit des écoles privées.

Cette collaboration pourrait s'étendre aux infrastructures sportives, laboratoires, bibliothèques et autres équipements. En retour, l'État renforcerait le rôle de l'Inspection générale de l'éducation pour garantir un

enseignement de qualité. Cette approche ouvrirait également la voie à une régulation des frais de scolarité, avec la mise en place d'un système de bourses pour les élèves les plus démunis, solution plus viable que l'interdiction de l'exclusion pour non-paiement qui fragilise économiquement les écoles privées.

Une troisième voie existe, déjà testée avec succès à Mkazi. Face à de faibles résultats scolaires, la municipalité a instauré une modeste contribution locale destinée à financer le

transport des enseignants et à les motiver en cas de grève ou de retard de salaire. Les effets positifs ne se sont pas fait attendre.

Cette expérience illustre le rôle clé que les communautés locales et les mairies peuvent jouer pour favoriser une coopération efficace entre public et privé. C'est de cette union que dépend l'avenir de notre système éducatif.

Aliloifa Mohamed, Ancien professeur de français

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION :

L'espoir de passer au deuxième tour est toujours permis

Le deuxième représentant comorien en coupe africaine, Djabal FC s'est incliné dimanche dernier à Kamalondo, le stade de Lubumbashi contre l'Association sportive Simba de Kolwezi (1-0). Au match retour, samedi prochain, les hommes de Lucien Bruno devront se surpasser pour accrocher une victoire, et devenir le premier club à passer un tour lors d'une compétition interclub de la CAF.

A en croire le coach de Djabal FC, l'objectif de passer le deuxième tour n'est pas en cause par cette défaite, au contraire le club va faire tout pour s'imposer au match retour au moins par deux buts d'écart pour continuer l'aventure africaine. C'est en tout cas ce que ce dernier a confié aux journa-

listes congolais lors de la conférence de presse d'après match « On a la même cible, c'est de passer au deuxième tour. Voilà notre cible ».

Ce n'est pas fini par ce que Simba a obtenu la victoire. Notre objectif est de transformer l'impossible à possible, c'est de passer au deuxième tour. » Et ce dernier de rajouter que tout va se jouer aussi sur l'aspect mental de la chose, surtout dans un environnement où le douzième homme manque tellement au club d'Ikoni contraint de jouer ses deux matchs à l'extérieur. « Dans le football, il y a l'aspect mental, surtout qu'on n'a pas ici le douzième joueur ici. »

Selon Lucien Bruno, le club s'est bien préparé pour aborder ces deux matchs, et le match retour prévu samedi prochain sera une opportunité pour les bleus de

s'illustrer et imposer leur jeu. « On a perdu à l'aller, mais c'est sur le final que tout se sera joué. Ou bien, on risque de perdre par 2-0, C'est comme ça, ou on va s'imposer pour passer au deuxième tour. » A en croire ce dernier, le match retour se jouera beaucoup plus sur celui qui parviendra à imposer son jeu d'entrée. « Nous avons beaucoup de stratégies, mais tout dépendra de notre capacité à imposer notre rythme. » Une analyse qui tient compte aussi du stress. « Il ne faut pas oublier un autre aspect dans ces genres de rencontres. Le stress joue beaucoup. Si on arrive à gérer l'aspect psychologique de la rencontre, on peut espérer revenir à Ilona avec un résultat positif. »

Imtiyaz



8 ANS D'ENGAGEMENT

Créée en Octobre 2017, l'association Comorienne contre le Cancer chez la Femme (ACCF) est une organisation à but non lucratif dont la mission est de sensibiliser, informer et accompagner les femmes face à la maladie tout en œuvrant pour une stratégie nationale.

En Octobre 2019, nous avons lancé Octobre Rose aux Comores et en Décembre 2020 la 1ère Campagne de dépistage gratuit du cancer du col utérin aux Comores.



UNION DES COMORES
Unité - solidarité - développement

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE ET DE L'ARTISANAT

Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Élevage

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET
(Consultant individuel)

Comores
FORCE Jeunes

Intitulé de la mission : Mission de formation sur l'intégration de l'approche GALS (Gender Action Learning System) dans le cadre du Projet FORCE-Jeunes

Numéro de référence : COM-2000003992-0009-CS-ICS
Date : 26 Septembre 2025

Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de projet FORCE Jeunes de la dotation correspondante] et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel pour la Mission de formation sur l'intégration de l'approche GALS (Gender Action Learning System) dans le cadre du Projet FORCE-Jeunes.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses agents, mandataires et employés sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du FORCE Jeunes.

Les services de conseil visent à renforcer les capacités des participants sur l'intégration de l'approche GALS dans les activités du Projet FORCE-Jeunes afin de promouvoir l'égalité de genre et l'autonomisation des jeunes

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. En soumettant le présent document, vous certifiez avoir lu et compris la Politique de confidentialité du FIDA, et acceptez d'être liés par celle-ci.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les règles ci-après relatives aux conflits d'intérêts devront s'appliquer au recrutement, au sein de l'équipe proposée par le consultant, d'agents de la fonction publique ou de membres du personnel du client:

a) aucun membre du conseil d'administration du client ni aucun membre du personnel qu'il emploie actuellement (à temps partiel ou à plein temps, rémunéré ou non, en congé ou non, etc.) ne peut être proposé pour travailler, ni travailler, ni

comme consultant ni pour le compte d'un consultant;

b) sous réserve des dispositions de la clause 8.6 d), aucun agent de la fonction publique actuellement en poste ne pourra travailler comme consultant ni pour le compte d'un consultant au sein de son propre ministère, service ou organisme;

c) un ancien agent de la fonction publique ou un ancien employé du client pourra être recruté pour la prestation de services destinés à son ancien ministère, service ou organisme, sous réserve qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts;

d) si un consultant présente, dans sa proposition technique, un agent de la fonction publique comme membre de son personnel, celui-ci doit disposer d'une attestation écrite de l'Administration confirmant: i) que l'intéressé sera en congé sans solde à compter de la date de soumission officielle de la proposition et le restera jusqu'à la fin de sa mission auprès du consultant, et qu'il est autorisé à travailler à plein temps en dehors du poste officiel qu'il occupait; ou ii) que l'intéressé démissionnera ou prendra sa retraite au plus tard à la date de l'attribution du marché. Les personnes visées aux points i) et ii) ne pourront en aucun cas être chargées d'approuver l'exécution du présent marché. Le consultant devra joindre cette attestation à la proposition technique qu'il remettra au client.

e) Si un consultant envisage de faire appel aux services d'une personne à laquelle s'appliquent les clauses 8.6 a) à 8.6 d) des instructions à l'intention des consultants, et qui aurait quitté le client depuis moins de douze (12) mois avant la date du présent appel à propositions, il devra obtenir du client un avis écrit de non-objection avant de pouvoir soumettre sa proposition.

Le projet FORCE Jeunes invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Il ne sera pas procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Les critères de présélection sont les suivants :

- Formation académique :
- Expérience professionnelle générale :
- Expérience spécifique :
- Dimension internationale :
- Compétences linguistiques :
- Compétences en facilitation et communication

Toute demande d'éclaircissements, notamment sur les termes de référence concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après projet.forcejeunes@gmail.com, au plus tard le 03 Octobre 2025. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 09 Octobre 2025.

Le dossier complet devra être envoyé par courriel à l'adresse suivante : projet.forcejeunes@gmail.com, au plus tard le Mercredi 15 octobre 2025.

À l'attention de:
Said Hachim Fouad
Pour FORCE-JEUNES
Mde, CEFADER
Email : cn.forcejeunes@gmail.com
Tel : +269 340 38 4